



La SIGH et SOS Entrepreneur veulent aider les patrons en difficulté

La Société immobilière du Grand Hainaut (ex-GHI qui vient d'absorber Val'Hainaut Habitat), bailleur incontournable de notre secteur, s'engage dans une démarche solidaire, en soutenant l'association SOS Entrepreneur qui vient en aide aux patrons en difficulté.

PAR CÉCILE THIÉBAUT
cthiebaut@lavoixdunord.fr

VALENCIENNES. Le directeur et fondateur de SOS Entrepreneur a fait de son histoire personnelle un combat. Avant de créer son association, Bruno Delcampe était en effet lui-même patron d'une PME lilloise de second œuvre, Caronor, qui a employé jusqu'à une centaine de salariés et généré 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Elle rayonnait jusque dans le Valenciennois. En 2008, c'est la crise : « *Les prix ont chuté de 30 %, comment suivre ? Les salariés, les fournisseurs à payer, la banque qui appelle chaque jour...* » Il connaît la spirale infernale, dont il s'est sorti avec l'aide d'un repreneur qui pu préserver 80 emplois. Neuf ans plus tard, Caronor vient finalement de déposer le bilan. Bruno Delcampe n'était plus maître à bord, mais a forcément

vu sombrer son ancienne boîte avec un gros pincement au cœur. Pour que ces patrons « *ne restent pas dans cette solitude* » quand tout semble s'effondrer autour d'eux, il a fondé SOS Entrepreneur en mars 2011. Une association, forte d'une vingtaine de bénévoles dont beaucoup d'anciens patrons : ils s'appuient sur leur expérience mais aussi sur l'EGEE (association nationale de seniors bénévoles), qui dispose d'une batterie d'experts en situation de crise. Leur outil privilégié : une ligne téléphonique confidentielle ouverte 24h sur 24 (1). « *À Noël, on a eu trois appels* », témoigne le directeur. Depuis 2011, son association en a reçu plus de 9 000. « *Dans 30 % de cas, on trouve des solutions au premier appel.* » Pour 30 % encore, la situation plus



En haut : Bruno Delcampe, président-fondateur de SOS Entrepreneur, et Laurent Regairaz, secrétaire général de la SIGH.
En bas : le chantier des nouveaux logements rues Barbara et Bachelet à Marly. PHOTO « LA VOIX » ET CREDIT PHOTO SAMUEL DHOTE

compliquée nécessitera le déplacement d'un bénévole dans l'entreprise, pendant une journée s'il le faut pour tout analyser. Et donner les bons conseils, c'est-à-dire souvent renvoyer vers l'expert-comptable, les cellules de prévention du tribunal de commerce ou les techniciens de la CCI. Des partenaires qui « donnent de l'information légale, c'est important. Nous, on aide surtout à dédramatiser ».

La SIGH s'engage dans un esprit RSE (responsabilité sociétale des entreprises), mais y voit aussi un intérêt : « Il n'est pas rare sur nos chantiers qu'une entreprise subisse un "accident" et les travaux doivent

“ Il n'est pas rare sur nos chantiers qu'une entreprise subisse un "accident" et les travaux doivent s'arrêter pour des mois voire plus. ”

s'arrêter pour des mois voire plus, car cela nous oblige à relancer le marché », explique le secrétaire général Laurent Regairaz, qui estime « entre cinq à six par an » le nombre de chantiers touchés. Voilà pourquoi la SIGH fera désormais la promotion de SOS Entrepreneurs lors des appels d'offres, et qu'elle va lui octroyer une aide de 25 000 € sur deux ans. Une aide précieuse pour l'association qui, œuvrant pour du privé, n'a pas droit aux subventions publiques. Ce qui n'empêche pas Bruno Delcampe de mener du lobbying à Bercy par exemple où son association a déjà aidé à faire évoluer des lois. ■

1.- Ligne téléphonique SOS Entrepreneur 24h/24 : 06 15 24 19 77. Ses services sont bien sûr gratuits. www.sos-entrepreneur.org